

Justice, au cours de sa conférence de presse de ce matin, parlait-il au nom du gouvernement ou en son nom propre? (*Applaudissements*) Est-il dans les habitudes des ministres de la Couronne de convoquer...

M. Fairweather: Ce n'est pas un ministre comme les autres.

L'hon. M. Flemming: ... une conférence de presse? Et est-il habituel de donner des conférences de presse sans consulter le premier ministre?

Une voix: Bien sûr.

L'hon. M. Flemming: Si tel est le cas, je déclare que le gouvernement est à peu près dans la même situation que le ministre de la Justice s'il savait que ce dernier donnait cet interview et était au courant de ce qu'il allait dire.

L'hon. M. Churchill: Ils étaient de connivence.

L'hon. M. Flemming: A mon avis, le premier ministre rend un mauvais service à ce pays s'il ne demande pas au ministre de la Justice de se lever le plus tôt possible pour révéler à cette assemblée le fondement de ses déclarations de ce matin à ces messieurs de la presse. (*Applaudissements*)

L'hon. M. Starr: Allez-y. Debout.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Pearson, montrez donc que vous êtes le chef.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, j'ai essayé tout à l'heure d'intervenir sur une question de privilège et on me l'a interdit sous prétexte qu'on s'occupait d'un rappel au Règlement. J'ignore où nous en sommes, mais je pense que je puis soulever maintenant la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne reste que quatre minutes. Je suppose donc qu'on ne verra aucun inconvénient à laisser parler le député pendant ces dernières minutes. Je me demande avec inquiétude s'il y a un cas de privilège bien fondé dans la question soulevée par l'honorable député de Yukon (M. Nielsen), mais il reste peu de temps. Je permets donc à l'honorable député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) de parler.

L'hon. M. Dinsdale: Je prends la parole, monsieur l'Orateur, parce qu'aujourd'hui, certains journalistes se demandaient si je n'étais pas impliqué dans l'affaire Munsinger. Et j'avance cet argument pour appuyer la déclaration de mon collègue, mon voisin de pupitre, et parce que je crois que l'accusation qui touche certains honorables membres fait planer des soupçons sur un bon nombre de membres de la Chambre des communes.

Je prends aussi la parole parce que c'est la deuxième fois... (*Exclamations*) Il y a tant d'éclats de rire venant du côté libéral de la Chambre que je puis à peine m'entendre parler moi-même.

L'hon. M. Ricard: On est irréféchi, là-bas.

L'hon. M. Dinsdale: C'est la deuxième fois qu'un ministre de la Justice m'attaque à la Chambre et que sont lancées des accusations de cette sorte. A mon avis, il y a conspiration dans les rangs des membres du gouvernement, et l'ensemble qui règne chez les députés libéraux de l'arrière-ban dans les réactions bruyantes et les clameurs qui accompagnent tout ce qui vient ce soir du côté du gouvernement corrobore cette opinion. Auparavant, j'avais su par un ministre de la Couronne qu'on allait m'attaquer, qu'on «m'aurait», ainsi que d'autres membres de l'ancien gouvernement Diefenbaker.

Le premier signe de ce qui se préparait a été une question que le député d'Hamilton-Ouest a fait inscrire au *Feuilleton*. A mon avis, on devrait faire une déclaration, puisqu'il a été porté à la Chambre une accusation qui pointe vers des imputations précises; sinon, ma seule conclusion sera que la grande conspiration du gouvernement en vue d'une chasse aux sorcières et de la destruction des réputations est encore en marche.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je sais que ce n'est pas l'habitude, mais nous sommes maîtres de notre Règlement, et si la Chambre veut bien y consentir à l'unanimité, nous pourrions adopter immédiatement un projet de résolution qui permettrait au gouvernement d'instituer immédiatement ce comité. (*Applaudissements*)

Des voix: Non.